SIMON & MEMBREZ

HABILLAGE HORLOGER HAUT-DE-GAMME

CERTIFICAT D'APPRENTISSAGE

Nous certifions, par la présente, que

Monsieur Clarence BORNE,

né le 3 mars 2002, originaire du Clos du Doubs (JU), a travaillé dans notre entreprise du 1er août 2017 au 31 juillet 2021 en tant qu'apprenti « Dessinateur en construction microtechnique CFC » au sein de notre département « Recherche et Développement ».

Durant son apprentissage, Monsieur Borne a effectué les opérations suivantes :

- Conception de boîtes de montres en 3D;
- Création des dossiers de plans :
- Création d'articles et de nomenclatures dans l'ERP.

De plus, il a suivi une formation sur le logiciel CATIA V5 Basic et surfacique ainsi que sur notre ERP Strategic.

Monsieur Borne s'est acquitté à notre entière satisfaction des multiples tâches confiées. Nous tenons par ailleurs à relever qu'il était un apprenti engagé, appliqué, motivé et intéressé. Nous reconnaissons à Monsieur Borne une grande conscience professionnelle ainsi qu'une grande faculté d'adaptation. Il a entretenu de bons rapports de travail tant avec ses collègues qu'avec ses supérieurs.

Au terme de son apprentissage et après avoir obtenu son Certificat Fédéral de Capacité, il a quitté notre entreprise, libre de tout engagement, à l'exception toutefois de son devoir de confidentialité auquel il reste lié.

Nous le remercions pour son engagement et le travail fourni et lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

SIMON & MEMBREZ

Yves Pape

Cédric Ehmann

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

Delémont, le 25 novembre 2021